

AVIS AUX NAVIGATEURS

Avis N°09/2026 – Objet : Spectacle CNAREP - accès interdit esplanade Tabarly

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

Dans le cadre de l'organisation d'un spectacle de rue (le spectacle "Perception" de la cie Bivouac) organisé par le CNAREP (Centre national des arts de la rue et de l'espace public),

L'accès sera interdit à l'esplanade Eric Tabarly les 20/03/2026 et 21/03/2026.

Les bornes d'accès derrière et devant l'aquarium seront bloquées de 15h à 18h. Ci-joint le plan d'implantation du spectacle.

Aucun véhicule ne pourra rester stationné sur le parking situé entre l'aquarium et le bassin des chalutiers, ni aucun autre endroit de l'Esplanade Eric Tabarly.

Pour toute question, vous pouvez contacter le CNAREP ou le service de l'Action Culturelle à la Marie de La Rochelle.

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 19/03/2026

Patrice BERNIER
Maître de port principal
Service sûreté portuaire et évènementiel

Liste de diffusion : plaisanciers du bassin des chalutiers, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale



**CONTRAINTES
ACCES VOITURE ET
STATIONNEMENT**

